



# VAUD

LE CANTON DE VAUD | 2020

*Troisième canton le plus peuplé de Suisse, situé idéalement au carrefour des grands axes de communication de l'Europe, le canton de Vaud condense toutes les qualités propres à la Suisse: forte concentration académique, tissu économique riche et varié, stabilité politique et qualité de vie incomparable.*

04

**LES ATOUTS**

*Tourisme, santé, mobilité, sport, formation ou culture : autant de domaines qui contribuent au rayonnement du canton de Vaud.*

18

**ACTUEL**

*Démographie en hausse, essor des transports publics, plan climat : les politiques publiques actuelles.*

09

**LES AUTORITÉS**

*Les trois pouvoirs: le législatif (Grand Conseil), l'exécutif, (Conseil d'État) et le judiciaire (Ordre judiciaire).*

21

**L'INNOVATION**

*Universités reconnues, start-ups et environnement stimulant pour la recherche et le développement font du canton un centre d'innovation de premier plan.*

12

**LES PRIORITÉS**

*À mi-législature, intensifier les efforts pour une prospérité durable et partagée.*

25

**LES FINANCES**

*Un quatorzième budget excédentaire consécutif, une croissance des dépenses courantes de 2,43 %.*

16

**L'HISTOIRE**

*Façonné par les forces géologiques, peuplé dès la préhistoire, le canton a obtenu son indépendance en 1798.*

26

**LES CHIFFRES**

# LES ATOUTS

## LE TOURISME

Facilement accessible, le canton de Vaud offre toutes les infrastructures nécessaires pour des vacances réussies; de la chambre d'hôte de charme au palace cinq étoiles. La diversité de ses paysages concentre toutes les beautés de la Suisse: découvrez les sommets des Alpes, les grands espaces du Jura, le charme authentique de la campagne; flânez sur les rives de ses lacs et les ruelles historiques de ses bourgades.

La particularité du canton de Vaud, c'est son art de vivre. Manifestations locales ou de renommée internationale, activités sportives de plein air, savoir-faire régionaux, gastronomie typique et de haut niveau, vins d'excellence, traditions vivantes: autant d'éléments qui ravissent les visiteurs de ce pays de découvertes.

[REGION-DU-LEMAN.CH](http://REGION-DU-LEMAN.CH)

## LA SANTÉ

D'envergure européenne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) développe des partenariats dans la recherche avec des entreprises du domaine biomédical, renforçant le dynamisme économique du canton.

Le canton bénéficie également d'un dense réseau d'établissements médico-sociaux (EMS) et d'hôpitaux régionaux, complété par un excellent système de soins à domicile et de nombreuses cliniques privées.

[VD.CH/SOINS](http://VD.CH/SOINS)

[CHUV.CH](http://CHUV.CH)



## LE SPORT

Siège du Comité international olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994.

Le Musée olympique y est également installé. Le canton abrite par ailleurs 36 fédérations et 19 associations sportives internationales.

[VD.CH/SPORT-INTERNATIONAL  
OLYMPIC.ORG](https://www.vd.ch/sport-international-olympic.org)

## LA MOBILITÉ

Accompagner la croissance tout en garantissant la qualité de vie des habitants du canton : cela nécessite de relier toutes les régions à un réseau de transport efficace, dense et ouvert sur les territoires voisins. Pour atteindre cet objectif et faire face à la saturation de certains axes, le canton recherche la complémentarité entre les différents modes de transport.

Le canton de Vaud mise sur les projets ferroviaires et routiers qui permettent d'améliorer l'ensemble de la chaîne des déplacements. Ainsi, l'amélioration des transports publics rime avec la modernisation du réseau routier et le développement de la mobilité douce.

[VD.CH/MOBILITE](https://www.vd.ch/mobilite)

## LA FORMATION

Le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays, avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, et la deuxième école polytechnique du pays, l'EPFL.

Une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) assurent la formation professionnelle et la recherche dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie.

[UNIL.CH](https://www.unil.ch)  
[EPFL.CH](https://www.epfl.ch)  
[VD.CH/ENSEIGNEMENT-SUPERIEUR](https://www.vd.ch/enseignement-superieur)  
[VD.CH/APPRENTISSAGE](https://www.vd.ch/apprentissage)

## LA CULTURE

De nombreux lieux et espaces culturels, manifestations et festivals attirent un large public bien au-delà des frontières. Toutes les formes d'expression artistique sont présentes, portées par des artistes confirmés. Une part belle est également faite aux jeunes créatrices et créateurs qui trouvent en terre vaudoise des formations prestigieuses, des aides financières et de multiples lieux de diffusion.

Le canton compte par ailleurs plus de 80 musées consacrés aux beaux-arts, aux sciences, à l'histoire ou à des thèmes aussi divers que la photographie, le jeu ou l'alimentation. Sa richesse culturelle compte l'exceptionnel vignoble de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

[VD.CH/CULTURE](https://www.vd.ch/culture)  
[MUSEES.VD.CH](https://www.musees.vd.ch)  
[VD.CH/VAUD-2020](https://www.vd.ch/vaud-2020)



# LES AUTORITÉS

## LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, afin que toutes les régions du canton soient représentées.

Depuis 1946, une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement se répartissaient les forces politiques du canton. Les élections du printemps 2012 ont modifié le paysage: le centre droit, toujours majoritaire au Grand Conseil, est désormais minoritaire au Conseil d'État. Le Grand Conseil siège tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires; ses séances sont publiques et diffusées sur internet.

[VD.CH/GC](http://VD.CH/GC)

## GROUPES DU GRAND CONSEIL

LIBÉRAL-RADICAL (PLR)  
● 49 membres

SOCIALISTE (SOC)  
● 36 membres

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC)  
● 25 membres

VERTS (VER)  
● 22 membres

VERT'LIBÉRAL (V'L)  
● 9 membres

PDC – VAUD LIBRE  
● 4 membres

ENSEMBLE À GAUCHE ET POP  
● 5 membres

**L'EXÉCUTIF**

Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'État (CE), gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseillère ou conseiller d'État dirige un département. Trois partis sont représentés: socialiste (3), libéral-radical (3) et vert (1). Depuis les élections cantonales de 2012, le Conseil d'État est, pour la première fois dans l'histoire du canton, à majorité féminine, avec cinq femmes et deux hommes.

- [VD.CH/AUTORITES](#)
- [VD.CH/CE](#)
- [VD.CH/DEPARTEMENTS](#)

**LE JUDICIAIRE**

Les autorités et offices rattachés à l'Ordre judiciaire sont le Tribunal cantonal, les tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mineurs, le Tribunal des baux, le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, les justices de paix, les offices des poursuites, les offices des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

- [VD.CH/OJV](#)
- [VD.CH/JUSTICE](#)



**NURIA GORRITE**

- *socialiste*  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT,  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT  
DES INFRASTRUCTURES  
ET DES RESSOURCES HUMAINES

**BÉATRICE MÉTRAUX**

- *verte*  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA SÉCURITÉ

**CHRISTELLE LUISIER**

- *libérale-radical*  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT  
DES INSTITUTIONS ET  
DU TERRITOIRE

**PASCAL BROULIS**

- *libéral-radical*  
CHEF DU DÉPARTEMENT  
DES FINANCES ET  
DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**REBECCA RUIZ**

- *socialiste*  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE  
LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

**PHILIPPE LEUBA**

- *libéral-radical*  
CHEF DU DÉPARTEMENT  
DE L'ÉCONOMIE, DE  
L'INNOVATION ET DU SPORT

**CESLA AMARELLE**

- *socialiste*  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE  
LA FORMATION, DE LA JEUNESSE  
ET DE LA CULTURE

Sur la photo, de gauche à droite: Rebecca Ruiz, Cesla Amarelle, Nuria Gorrite, Philippe Leuba, Pascal Broulis, Béatrice Métraux, Vincent Grandjean (chancelier d'État), Christelle Luisier.

# LES PRIORITÉS

## À MI-LÉGISLATURE, INTENSIFIER LES EFFORTS POUR UNE PROSPÉRITÉ DURABLE ET PARTAGÉE

En novembre 2017, le Conseil d'État a rendu public un programme de législature 2017-2022 au service d'une idée-force: la nécessité d'une prospérité durable et partagée. À mi-législature, les principaux constats et scénarios prospectifs de 2017 demeurent d'actualité: une croissance favorable, mais fragile, des dangers d'exclusion sociale et de rupture, ainsi que des atteintes à l'environnement avec des risques accrus.

Sensible aux préoccupations exprimées par la population, le gouvernement va intensifier ses actions jusqu'en 2022, en œuvrant pour la préservation du climat, favorisant l'innovation et l'économie durable, en promouvant le « vivre-ensemble » et garantissant un bon fonctionnement des institutions.

## UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE ET SOLIDAIRE

Inscrit dans la perspective économique, sociale et environnementale du développement durable, le programme de législature 2017–2022 procède d'une analyse approfondie des défis auxquels le canton doit faire face. Parmi ces défis, les transformations de l'économie et la transition numérique sont porteuses d'un potentiel de création de nouveaux emplois, mais exposent une partie de la main-d'œuvre au danger d'être évincée du marché du travail. Tout en assurant des conditions-cadres favorables aux entreprises et en y stimulant l'innovation, les autorités ont le devoir d'accroître leur vigilance face au défi de l'insertion socioprofessionnelle, l'un des ciments de la cohésion sociale. Les autorités ont en outre à faire face à la recrudescence de la radicalisation et aux extrémismes, dont certaines ramifications sont susceptibles de nuire à notre pays.



## LES QUESTIONS GÉNÉRATIONNELLES À TOUS LES NIVEAUX

Veiller à la cohésion sociale nécessite de se montrer attentif à une coexistence harmonieuse des différentes générations. Il est tout aussi important d'accompagner l'intégration de la nouvelle génération que d'assurer les prestations médico-sociales des personnes les plus âgées, en anticipant les effets d'une démographie dynamique et de la part croissante des seniors au sein de la population. Tout comme les questions énergétiques, environnementales et climatiques, la croissance démographique a un impact significatif sur les politiques publiques.

## UNE ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC

En réponse à ces défis, le Conseil d'État entend agir au travers de 30 mesures prioritaires. Elles se traduisent dans l'appui à l'innovation, l'augmentation de la réinsertion socioprofessionnelle, le développement de l'éducation numérique, le renforcement de la formation, les efforts pour favoriser l'harmonie entre vie familiale et activité professionnelle, l'adaptation du système de soins, l'élaboration d'un Plan climat cantonal et d'une politique intégrée de gestion des ressources naturelles, une mobilité optimisée, un secteur agricole dynamisé, la poursuite des grands projets infrastructurels de l'État, la réduction de la surpopulation carcérale, la lutte contre la radicalisation.

## MAÎTRISER LA CROISSANCE DES CHARGES EN 2021-2024

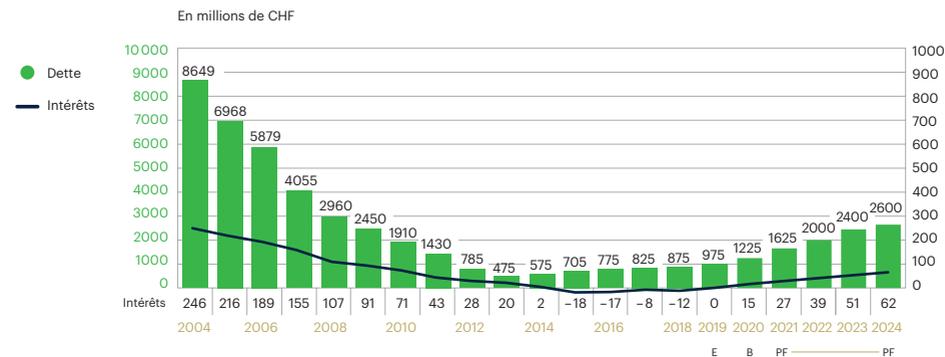
Le Programme de législature comme le budget de l'État s'appuient sur une planification financière remise à jour annuellement, qui établit des prévisions pour les quatre années suivantes. Cette planification est construite à partir d'hypothèses sur l'évolution des charges et des revenus; elle suit les tendances conjoncturelles tout en marquant la volonté du Conseil d'État de maîtriser la croissance des dépenses. Pour la période 2021 à 2024, les revenus planifiés sont indexés de 0,7 à 1,7% par année. Les dépenses intègrent de leur côté la croissance des moyens alloués à la formation, à la santé, au social, etc. ainsi que les montants liés à des engagements, pour une progression annuelle de l'ordre de 1,9%. Au final, les résultats planifiés présentent un excédent de charges compris entre 130 et 290 millions de francs par an. À la lumière d'une année 2020 marquée par la pandémie, les éléments qui précèdent seront réexaminés à la fin de l'année 2020.

## INVESTIR PRÈS DE 4 MILLIARDS JUSQU'EN 2024

Les dépenses de l'État ne se limitent pas à son ménage courant, et le Canton fixe chaque année ses objectifs de financement pour les infrastructures et les équipements collectifs de demain. En 2020, le budget prévoit des investissements bruts – soit la part de l'État plus celle de ses partenaires – à hauteur 477 millions. En ajoutant les nouveaux prêts et garanties octroyés, l'effort global d'investissement devrait atteindre 773 millions cette année. Pour la période 2020 à 2024, l'État planifie d'investir un montant de 3,9 milliards dans l'économie, directement ou indirectement, ce qui représente une moyenne annuelle de 777 millions.

Le maintien de ce niveau élevé d'investissement dépendra de la santé financière du Canton et, par conséquent de sa capacité à absorber les coûts induits par les grands travaux, de même que les effets encore à venir de la crise COVID-19.

Réduite de 8,2 milliards entre 2004 et 2013, la dette de l'État a progressé légèrement depuis 2014 pour atteindre 1,23 milliard au budget 2020. Compte tenu des résultats de fonctionnement planifiés et des besoins de financement pour les investissements, cette tendance à la hausse devrait se poursuivre de manière régulière et mesurée ces prochaines années. Les charges d'intérêts augmentent également, passant de 27 à 62 millions de 2021 à 2024, soit une progression de l'ordre de 12 millions par année.



# L'HISTOIRE

## UNE TERRE, SES ORIGINES

### -45 À -35 MILLIONS D'ANNÉES

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

### -10 À -5 MILLIONS D'ANNÉES

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

## LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS AVANT NOTRE ÈRE

### 18 000 AV. J.-C.

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches: la moraine.

### 13 500 AV. J.-C.

Après le retrait des glaciers, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

### 58 AV. J.-C.

César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère: nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

## DU PREMIER MILLÉNAIRE AU MOYEN ÂGE

### IV<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> SIÈCLE

Au V<sup>e</sup> siècle, le Pays de Vaud se peuple de colons burgondes qui se mélangent pacifiquement aux Helvètes. Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne, où il jouit d'une large autonomie.

### X<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Au tournant du millénaire, le *comitatus waldensis* (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La *Patria vuaudi* prendra la forme d'un petit État au cours du XIII<sup>e</sup> siècle sous l'égide des comtes de Savoie, notamment Pierre II de Savoie dit «le petit Charlemagne», avec Moudon pour capitale. L'Évêché de Lausanne n'en fait pas partie.

### 1536

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui les gouverneront pendant 262 ans. À la suite d'une dispute théologique, l'Église passe à la Réforme. La tutelle bernoise met le canton à l'abri des guerres européennes.

[CHRONIQUE DU CANTON DE VAUD](#)  
[VD.CH/VAUD-2020](#)

## LA CRÉATION DU CANTON

### RÉVOLUTION

Le major Davel tente de libérer sa patrie des Bernois. Le 31 mars 1723, il entre dans Lausanne accompagné de 500 à 600 militaires. Il déclare publiquement vouloir l'autonomie du Pays de Vaud. Il est arrêté le 1<sup>er</sup> avril, condamné à mort et décapité le 24 avril à Vidy. Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le «canton du Léman» est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

### SOUVERAINETÉ

Le 19 février 1803, l'Acte de médiation de Bonaparte crée dans la Confédération helvétique un canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

### LA CONSTITUTION

La première constitution date de 1803. Elle subira, dans le canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois sont les premiers en Suisse à accorder le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959. La nouvelle constitution date de 2003.

# ACTUEL

## LE CAP DES 800 000 HABITANTS A ÉTÉ FRANCHI

Fin 2018, la population vaudoise a franchi le cap des 800 000 habitantes et habitants pour se fixer à 806 088 personnes à fin 2019, dont 537 661 de nationalité suisse et 268 427 de nationalité étrangère.

Au fil du temps, Vaudoises et Vaudois sont devenus plus urbains, plus multiculturels et structurellement plus âgés. Le millionième habitant est attendu à l'horizon 2040–2042, et il s'agit désormais de maintenir les équilibres qui ont contribué à l'essor du canton. Les autorités s'efforcent de mettre en œuvre des politiques publiques pertinentes pour adapter les infrastructures, appuyer la formation et l'innovation, développer l'intégration et préserver la cohésion sociale.

## ANNÉE 2019: ESSOR DES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis décembre 2019, des trains Regio-Express circulent entre Annemasse (F) et Saint-Maurice (VS), renforçant l'offre ferroviaire du Chablais et de la Riviera. Et plus de 30 lignes de bus connaissent des améliorations, notamment une offre augmentée les week-ends.

Depuis 2008, les investissements pour l'infrastructure ferroviaire se sont élevés à 862 millions. Cet effort se poursuivra: le RER Vaud sera prolongé jusqu'à Aigle, renforcé aux heures de pointe entre Lausanne et Vallorbe, puis prolongé jusqu'à la Vallée de Joux.

L'extension des métros lausannois est engagée. À terme, le m2 et le futur m3 (attendu en 2026) transporteront le double de voyageuses et voyageurs entre la gare et le Flon. La mise en service du nouveau tracé du m2 sous la gare de Lausanne doit coïncider avec le grand chantier de reconstruction du nœud ferroviaire lausannois (projet Léman 2030), qui s'achèvera en 2025.



## LA GÉOTHERMIE: UN FORT POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE

Le sous-sol vaudois présente un fort potentiel de production d'énergie renouvelable et locale grâce à la géothermie. Le cadastre de géothermie profonde identifie plus de 40 territoires communaux propices à la production en continu de cette énergie, dont l'extraction ne génère aucune émission de CO<sup>2</sup>. Le Canton mise dès lors sur la création de 20 centrales géothermiques d'ici 2050.

L'exploitation des eaux souterraines profondes pourrait devenir l'un des piliers de l'approvisionnement énergétique du canton. Son potentiel est estimé à 350 GWh/an – soit l'équivalent de l'alimentation en chaleur de 20 000 ménages vaudois – et elle présente l'avantage d'une production en continu.

Deux projets sont en cours de développement. À Vinzel, on entend réaliser un forage à 2200 mètres de profondeur afin d'alimenter un projet de chauffage à distance. À Lavey, une centrale géothermique associée à un forage de 2300 à 3000 mètres de profondeur assurerait une production électrique de plus de 4 GWh/an et une production thermique destinée aux Bains de Lavey de plus de 15 GWh/an.

## PLAN CLIMAT: UNE STRATÉGIE ET DES MESURES AMBITIEUSES

Face à l'urgence des changements climatiques, le gouvernement vaudois lance une stratégie à long terme, qui vise une réduction entre 50 % et 60 % des gaz à effet de serre d'ici à 2030, et la neutralité carbone territoriale d'ici à 2050. Ce premier plan d'action est destiné à mettre en œuvre rapidement des mesures portées par tous les départements: augmentation de l'offre en transport public, assainissement des bâtiments de l'État, protection de la population contre les dangers naturels et les risques sanitaires, accompagnement des communes dans leurs politiques climatiques, soutien aux agriculteurs dans leur pratique favorable à la captation de carbone, renforcement de la formation comme moteur de changement, adaptation dans la gestion de la forêt, etc.

En plus de politiques déjà engagées, le Conseil d'État prévoit un premier investissement de 173 millions de francs dès 2021. Ajouté aux montants déjà acquis et à l'effet multiplicateur sur l'économie, l'effort cantonal pour le climat s'élève à plus de 1,3 milliard de francs.

# L'INNOVATION

## MARQUE VAUD+: NAISSANCE D'UNE INNOVATION SANS LIMITE

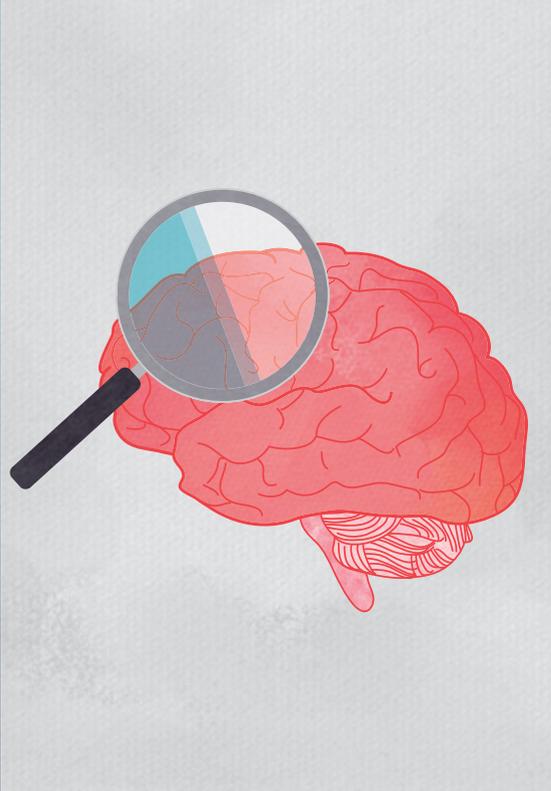
Pour rassembler les meilleures ambassadrices et ambassadeurs de son territoire sous une même bannière, le canton a lancé la marque VAUD+. Gastronomie, vins, tourisme, économie ou culture: au-delà des simples synergies, l'idée de ce label territorial est d'harmoniser des filières très sectorisées, dans une perspective de promotion économique globale.

La création de la marque VAUD+ part du constat que la diversité et la qualité des atouts du canton ne sont pas suffisamment valorisées. Le développement de l'économie vaudoise nécessite aujourd'hui la mise en commun des réseaux de compétences. La communauté de la marque VAUD+ sera assurément un atout supplémentaire pour attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux entrepreneurs ainsi que des entreprises à développer leurs projets, en collaboration avec les hautes écoles, centres de recherches, PME et start-ups.

Le nouveau label est appelé à faire valoir ce qui caractérise le canton, ce qui le différencie d'autres régions et le rend unique. Ainsi se créera une identité commune, partagée par plusieurs acteurs de l'économie, dès lors automatiquement associés à la qualité, la précision, la compétitivité et la productivité. Cette communauté d'ambassadrices et d'ambassadeurs sera le reflet de l'excellence vaudoise, que la marque VAUD+ fera rayonner.

L'étape à venir est la création d'un organisme de promotion de cette marque.

[VAUD.CH](https://www.vaud.ch)



## LA TRADITION SPORTIVE

Une alliance unique, entre les savoir-faire développés par les entreprises et les découvertes scientifiques émanant de nos centres de recherche, a permis l'émergence et le déploiement d'une quinzaine de domaines d'innovation spécifiques:

- Neurotech
- Immunologie
- Oncologie
- Labtech
- Cybersécurité
- Drones
- Agritech
- Santé digitale
- Technologies numériques
- Technologie du sport
- Edtech
- Aéronautique
- Matériaux et métrologie
- Robotique
- Efficience énergétique

Le sport est une longue tradition dans le canton de Vaud. Il constitue une part essentielle du tissu associatif. Si, désormais, l'on parle fréquemment de la capitale olympique ou encore de la présence des fédérations internationales sportives, il ne faut pas oublier tous les clubs – plus ou moins grands –, leurs milliers de membres, les entraîneurs, arbitres, responsables du matériel, qui permettent aux jeunes et moins jeunes de pratiquer leur passion, partout et souvent dans de merveilleuses conditions.

Ces milliers de sportives et de sportifs, le plus souvent anonymes, sont le terreau du sport de haut niveau. Pour le canton, il s'agit d'une richesse, d'un apport permanent sans lequel rien ne serait possible.

La crise sanitaire liée au coronavirus a privé le canton de plusieurs championnats du monde (hockey sur glace, pétanque, cyclisme sur route), qui devaient s'y dérouler en 2020, dans la foulée des Jeux olympiques d'hiver de la Jeunesse, qui se sont tenus en janvier entre la capitale vaudoise, Les Diablerets, la Vallée de Joux, mais également en Valais, dans les Grisons et en France voisine.

# LES FINANCES

## LA CYBERADMINISTRATION

Accéder aux prestations de l'État par voie électronique, en toute sécurité et sans avoir à déplacer une montagne de documents : la cyberadministration est devenue un service incontournable dans notre société hyperconnectée, et le canton de Vaud n'est pas en reste dans ce domaine. Assurée par la Direction générale du numérique et des systèmes d'information, la mise en production graduelle des prestations en ligne de l'État fait aujourd'hui l'objet d'une grande attention et elle est au cœur du programme de législature du gouvernement.

Plusieurs projets d'envergure ont été menés, dont la refonte intégrale du site internet de l'État, [www.vd.ch](http://www.vd.ch), qui offre désormais un meilleur accès aux prestations de l'administration cantonale. Après la refonte du portail pour les communes, un nouvel accès sécurisé sera également mis à la disposition des entreprises et des particuliers.

Mais pour permettre le déploiement complet de la cyberadministration, les bases légales doivent aussi être adaptées. Un important travail est actuellement accompli en la matière.

[VD.CH](http://VD.CH)

## 2020 : DES FINANCES IMPACTÉES PAR LA PANDÉMIE

Le budget 2020 de l'État de Vaud consacre à toutes ses tâches publiques 10,12 milliards de francs, soit une augmentation de 352 millions par rapport au budget 2019. Ce quatorzième budget excédentaire consécutif affiche ainsi une croissance des dépenses courantes de 2,43%. Cela dit, la situation exceptionnelle et non prévisible de la pandémie nécessitera de réactualiser certains des éléments ci-dessous.

Parmi les missions de l'État, le budget 2020 prévoit une augmentation de 113 millions des charges brutes dans la santé, due principalement à la reprise du financement des soins à domicile (AVASAD, +77 millions). Il alloue des ressources supplémentaires à l'action sociale (+77 millions) ainsi qu'à la formation et à la jeunesse (+72 millions), en lien avec la pression démographique et le vieillissement de la population. La prévision des revenus est quasi identique à celle des charges, avec un total de 10,12 milliards et 352 millions (3,6%) de plus qu'au

budget 2019. Cette croissance s'appuie sur des revenus conjoncturels comme la compensation fédérale de la RFFA (+103 millions), ou fluctuants comme le financement fédéral de l'intégration des réfugié-es (CSIR), ou les revenus des participations (+69 millions). Les recettes fiscales devraient progresser de 1,5% par rapport au budget précédent.

## DÉPENSES POUR 100 FRANCS

Enseignement et formation	29,81
Prévoyance sociale	29,01
Santé	14,69
Sécurité publique	7,42
Économie publique	4,36
Finances et impôts	4,28
Administration générale	4,22
Trafic	3,37
Culture, sport et loisirs, églises	1,60
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1,24

# LES CHIFFRES

## SUPERFICIE

321 224 hectares  
4<sup>e</sup> canton suisse  
7,8 % du territoire national

## SURFACES

Habitat et infrastructure 10,0 %  
Agriculture 41,6 %  
Bois 32,3 %  
Lacs 12,1 %  
Surfaces improductives 16,1 %

## FRONTIÈRES

750 kilomètres,  
dont 146 avec la France

## CAPITALE

Lausanne, 4<sup>e</sup> ville suisse

## COMMUNES

309 au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
dont 15 de plus de 10 000 habitants

## POPULATION TOTALE

806 088 habitants, au 31.12.2019  
Accroissement 2019: 0,7%

## POPULATION ÉTRANGÈRE 33,3%

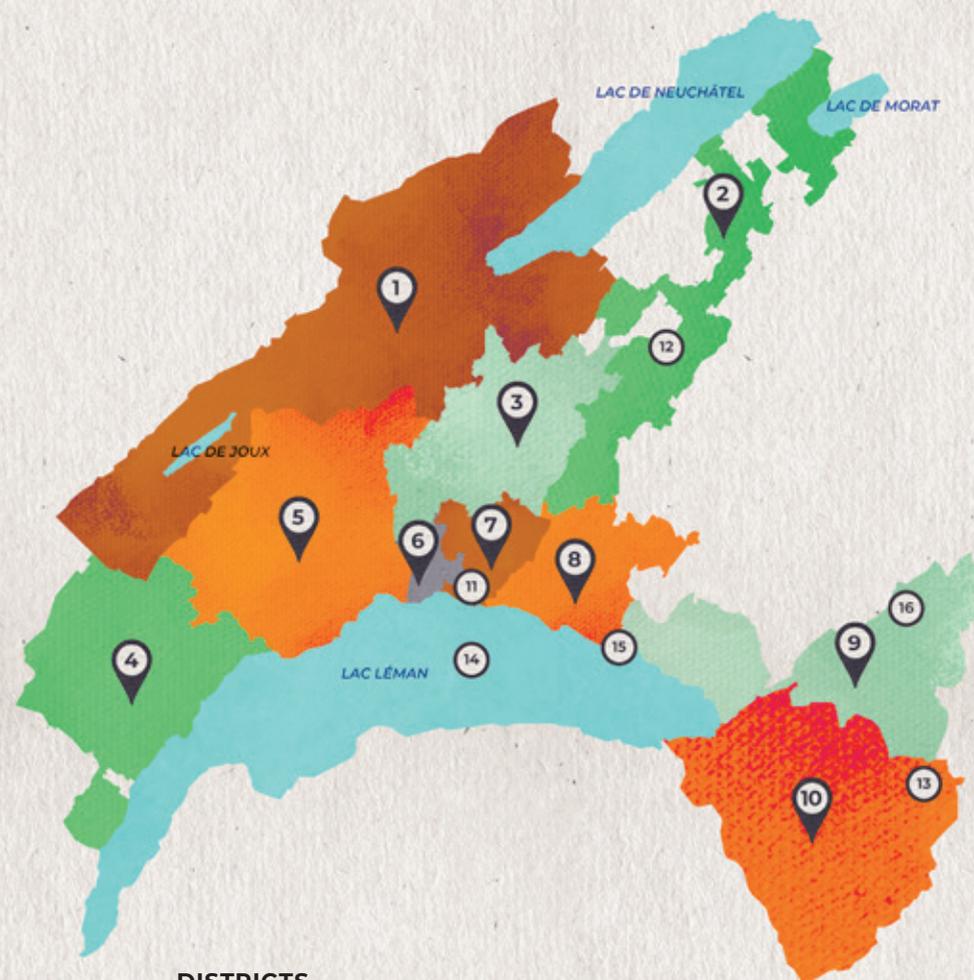
## EMPLOIS

Équivalents plein temps 357 762  
Secteur primaire 9370 (2,6 %)  
Secteur secondaire 67 565 (18,9 %)  
Secteur tertiaire 280 827 (78,5 %)

## [STAT.VD.CH](http://STAT.VD.CH)

### Sources:

Office fédéral de la statistique (OFS),  
Statistique suisse de la superficie, données 2012–2014.  
OFS, statistique structurelle des entreprises, état des  
données au 22.08.2019. Statistique Vaud, statistique  
annuelle de la population.



## DISTRICTS

- 1 Jura-Nord vaudois
- 2 Broye-Vully
- 3 Gros-de-Vaud
- 4 Nyon
- 5 Morges
- 6 Ouest lausannois
- 7 Lausanne
- 8 Lavaux-Oron
- 9 Riviera-Pays-d'Enhaut
- 10 Aigle

- 11 **COMMUNE LA PLUS PEUPLÉE**  
Lausanne, 139 726 habitants
- 12 **COMMUNE LA MOINS PEUPLÉE**  
Mauraz, 57 habitants
- 13 **POINT CULMINANT**  
Diablerets, 3120 mètres
- 14 **POINT LE PLUS BAS**  
Lac Léman, 372 mètres
- 15 **PLUS PETITE COMMUNE**  
Rivaz, 31 hectares
- 16 **PLUS GRANDE COMMUNE**  
Château-d'Éx, 11 372 hectares



*Brochure du canton de Vaud*

*1<sup>er</sup> juillet 2020*

*Rédaction : Bureau d'information et de communication (BIC)*

*Direction artistique : F. Amitrano, BIC*

*Imprimé sur papier Lessebo 1.3 rough white FSC*

*2000 exemplaires en français*

*500 exemplaires en allemand et anglais*